



Procès-Verbal du Conseil municipal du 15 janvier 2024 à 19 H 30

Convocation faite le : 10/01/2024

Membres en exercice : 14

PRESENTS :

Mesdames BOYELDIEU Vanessa, COCHON Anaïs, ISAAC Annick, LAFONT Viviane, MARCON Julie, VINOT Valérie.
Messieurs GRIMAULT Wilfried, FRANCESCHI David, LEAU Benjamin, PLISSONNEAU Frédéric, RENAUD Francis,
SAUVANET Hugues, THEBAULT Christophe et Monsieur ROSSIGNOL Joël, Président

Madame LAFONT Viviane est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.
Le Procès-verbal de la séance du 12/12/2023 est approuvé à l'unanimité.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h45.

L'ORDRE DU JOUR COMPREND UNIQUEMENT DES QUESTIONS DIVERSES

Commission Finances :

La commission Finances se réunira le samedi 27 janvier 2024 à 10 heures pour la préparation du Compte Administratif 2023

Commission Sport et Loisirs :

La commission Sport et Loisirs se réunira le lundi 5 février 2024 à 18 heures avec l'Association des Parents d'Elèves pour discuter d'une éventuelle brocante sur la commune.

Commissions Travaux et Urbanisme :

Les commissions Travaux et Urbanisme se réuniront le samedi 10 février 2024 à 9 heures pour faire le point sur les travaux effectués sur l'année 2023 et les futurs travaux à réaliser sur l'année 2024.

CLECT :

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CARO, qui s'est réunie le 28/11/2023, a procédé à l'évaluation définitive des charges liées au transfert de la compétence « Pluvial ».
Une délibération sera présentée lors du prochain Conseil Municipal suite à l'avis de la Commission Finances.

CONTRAT PEC aux services Administratifs et Techniques

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de renforcer le service administratif et le service technique avec des contrats PEC.
Des délibérations seront présentées lors du prochain Conseil Municipal.

Règlement Intérieur de la Salle des Fêtes et de la Salle Annexe.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il faudra lors du prochain Conseil Municipal, revoir le règlement intérieur de la salle des fêtes et de la salle annexe.
En effet des composteurs installés derrière la salle des fêtes sont à disposition de chacun et les personnes qui utiliseront les salles devront utiliser ces composteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50

**Le Maire,
Joël ROSSIGNOL**

**Le Secrétaire de séance
LAFONT Viviane**